

ARRIVÉ LE  
10 JUIN 2020  
MAIRIE DE  
VEULES-LES-ROSES



**Monsieur le Maire**  
Mairie de Veules les Roses  
7 avenue du Docteur Michel  
76980 Veules les Roses

Gouville sur mer, le 29 mai 2020

Ref : 20.05.29.MS  
Objet : PLU Veules les Roses  
Dossier suivi par Manuel SAVARY

Monsieur Le Maire,

Nous espérons que cette période dramatique et historique n'a pas vu les habitants de votre si joli village atteints.

La commune de Veules les Roses a été à l'initiative et a fortement soutenu le développement de l'activité ostréicole sur son territoire et nous ne doutons pas qu'il en sera de même à l'avenir. Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout échange sur notre activité et sur son devenir sur votre territoire.

Pour ce qui concerne le Plan Local d'Urbanisme de Veules les Roses, le CRC Normandie – Mer du Nord donne un avis favorable à ce projet, sous réserve de la modification suivante :

- Dans la partie règlement pour les zones naturelles, il est indiqué page 69 que sont autorisés les parcs à huîtres dans le secteur Nm et nous vous remercions de cette prise en compte. Mais au regard du zonage cartographique, l'activité ostréicole se situe dans la zone NL et pas Nm. Il serait également préférable de parler de concession(s) de cultures marines et/ou d'autorisation d'exploitation de cultures marines (terme légal et/ou réglementaire issu dans le Code Rural et de la Pêche Maritime) plutôt que de parcs à huîtres

Nous nous permettons également de vous faire part de quelques autres remarques :

- Dans le tome 1 du diagnostic, il est indiqué page 26 que la zone de production est classée dans les zones permettant une récolte pour la consommation humaine directe. Or la zone de Veules les Roses est classée en B et il est donc nécessaire de passer par une étape de purification préalable avant consommation.
- Il a bien été noté l'implication forte de la collectivité pour diminuer au maximum les contaminations microbiologiques, notamment en matière d'assainissement, pouvant avoir un impact sur la qualité des eaux littorales et donc sur l'activité conchylicole, mais aussi touristique. Et vous avez tout notre soutien pour poursuivre ces actions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

  
Thierry HELIE  
Président du CRC